

Le "Rédaf" Imata arrêté le 6 décembre dernier a été mis en liberté provisoire

Le devoir d'informer et la liberté d'écriture ont conduit notre rédacteur en chef, M. Raphaël Imata Dunia-Wen, derrière les barreaux de la prison centrale de Bukavu pour quelque 12 jours. Après avoir subi les humiliations d'usage, c'est-à-dire passer quelques heures au cachot du Parquet de grande instance et être ligoté comme un vulgaire bandit de grand chemin. Qu'à cela ne tienne, la Cour d'appel a statué sur sa mise en liberté provisoire sous caution. Que s'est-il passé ? Que reproche-t-on à notre rédacteur en chef ? M. Imata s'est retrouvé devant le Ministère public pour "incitation à la haine raciale, injure publique et rébellion". A la suite de la publication dans notre journal, édition n° 449 du 15 novembre '93 et qui avait pour titre "la Pharmakina minée par l'apartheid allemand".

Aucun plaignant ne s'était adressé au Ministère public qui s'était d'office saisi du dossier. Lequel pouvait bien, dit-on, compromettre les relations de coopération germano-zaïroise dont le parcours sans faute devait aboutir à une assistance substantielle en dépit de l'intransigence de la Troïka (France, Belgique et USA). Quelle pauvreté

d'esprit que de croire qu'un journal privé pourrait engager l'Etat zaïrois ? Il faut rappeler ici que notre entrefilet n'a fait que reprendre en écho les plaintes des cadres de la Pharmakina à travers une lettre adressée au Comité de direction de cette société. Une correspondance datée du 2 septembre 1993 qui s'attaquait à celle JMS/BK/34.192/93 du 18 août 1993 de M. Steinz. Son contenu portait, avait-on écrit, atteinte à la personnalité et à la considération des cadres supérieurs nationaux. Dans le même article, une allusion a été faite à "certains cadres racistes blancs". Jua n'a pas inventé ce terme et l'a puisé de la correspondance de l'ancien délégué syndical Roger Bulangi qui s'adressait le 15 février 1993 à la Société civile du Sud-Kivu.

Outre ces deux lettres, Jua ne cesse de recevoir plusieurs correspondances qui évoquent une situation sociale autrement tendue sur les rapports entre le personnel : national et expatriés. Cependant, Jua a toujours exploité ses sources dans le strict respect de la déontologie professionnelle sachant bien que la liberté d'expression et de presse est une vertu et que seule la voie

de la vérité l'emportera. En faisant sauter les verrous du silence et relayer les appels de secours des sans-voix, la menace qui pèse toujours sur la rédaction de Jua ne disparaîtra pas pour autant.

Nos lecteurs et plusieurs partis politiques (PDSC, RSF, UFERI, MPR,...) solidaires à ce qui nous est arrivé et que nous remercions au passage savent que Jua n'a jamais songé un seul instant à aviver un quelconque sentiment de haine. Ceux, qui par leur comportement quotidien se singularisent, savent à quoi ils se livrent. Jua, dont la plupart des journalistes ont été formés en Allemagne, sait qu'il n'est pas un refuge des pyromanes pour désirer la mise à

feu d'une grande société telle que la Pharmakina qui emploie plusieurs familles. Cependant ceux des dirigeants nationaux et expatriés qui l'ont choisie comme lieu de travail, doivent évoluer dans un environnement qui cadre avec le respect de la dignité humaine et le respect mutuel des personnes. Ouvrir autrement serait de la provocation. Nous pensons bien qu'avec une nouvelle direction, la Pharmakina va recouvrer son identité et se retrouver elle-même.

Douze cadres de la Pharmakina se mouchent

Monsieur le Directeur de publication, Ayant lu l'article intitulé "La Pharmakina minée par l'apartheid allemand", paru dans votre édition n° 450 en page 2, nous aimerions fixer l'opinion publique que l'article paru n'a pas été signé par tous les cadres supérieurs de la Pharmakina.

En effet, cette société compte vingt et un cadres supérieurs nationaux : à Bukavu, à Kinshasa et en plantations, dont neuf seulement qui ont signé constituent ainsi une minorité.

Nous invitons le public à considérer que le contenu dudit article n'engage que leurs auteurs (au nombre de 9) et

non tous les cadres supérieurs nationaux de la Pharmakina.

Vous demandant de bien vouloir publier notre lettre in extenso avec les noms des signataires, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les meilleures.

Fait à Bukavu, le 10 décembre 1993
Ibrahimu Muyangile, Mudwanga Bishako, Tambwe Kufis, Bha-Avira Mbiya, Blaimwa Kwaraha, Kilongo Mbilizi, Ntabaza Cihenga, Saldi Tambwe, Shamavu Mulimbi, Mudasa Mukasa, Kenge Bwateke (Kin)
Milezi Kumpuvela (Kin)

NDLR: Merci pour votre correspondance.

Vous avez signé cette nouvelle mise au point mais cela n'altère pas le fond du problème qui est la discrimination sociale et raciale que notre rédacteur en chef a fustigé dans son article. Sans être attaqués, vous vous êtes défendus. Mais la loi sur la liberté de la presse au Zaïre prévoit un droit de réponse à une personne dont le nom est cité dans un article incriminé. Ce qui n'est pas le cas. Jua a publié votre lettre sur votre insistance qui a pris forme de harcèlement. Ce courrier abondant dans lequel on note des positions cacophoniques prouve qu'il y a anguille sous roche.

Feuilleton criminel

Après 19 jours de disparition, le corps de Mme Shaburwa retrouvé Dr Kakisingi interpellé pour vente des seringues de réemploi

Une information judiciaire défraie la chronique à Bukavu: la disparition de Mme Anastasie Cito Shaburwa (46 ans), agent de l'Etat, dactylographe au Cabinet du Gouverneur de région du Sud-Kivu portée disparue le 18 décembre 1993 et dont le corps en putréfaction avancée a été retrouvé sous une motte de terre dans un champ de manioc et de haricots et inhumé le 6 janvier 1994 au cimetière Kilomètre 4.

Crime odieux perpétré par des inconnus ! "Le gouverneur de région demande au service de sécurité et aux instances supérieures de tout faire pour découvrir les auteurs de cet acte ignoble", dira le directeur de région, M. David Byaza Sanda Lutala dans son oraison funèbre.

Victime d'une agression par des inconnus, après une soirée de mariage au centre Peace corps à Ibanda, Mme Shaburwa n'a pas fait signe de vie pendant 19 jours, en dépit des recherches effectuées par la BSRS. Le commandant de cette brigade de recherche, le Lieutenant Bokoso a déclaré qu'on avait retrouvé jusqu'au 5 janvier 1994 seulement les effets de la disparue: une chaussure et un sac à main couverts de boue.

Au sujet de la mort mystérieuse de Mme Shaburwa, plusieurs hypothèses dont celle d'un règlement des comptes circulent dans la ville. On sait que Mme Shaburwa, en tant que dactylographe du cabinet du gouverneur, depuis plusieurs années, détenait les clés des archives et d'importants secrets d'Etat. Il s'agit là du quatrième enlèvement insolite

opéré à Bukavu, après celui de la résidence du commissaire urbain dont le gendarme a été retrouvé plusieurs mois après le coup et mort "naturellement" quelques jours plus tard, d'un jeune homme de Kadutu et très récemment, le kidnapping de la sentinelle du consulat général du Burundi à Bukavu où une voiture a été nuitamment déplacée. Une piste que les éléments de la BSRS/Bukavu et autres défenseurs des droits de l'homme peuvent exploiter.

Le moins que l'on puisse dire est qu'il règne à Bukavu un climat d'insécurité qui interpelle tout le monde, civils et militaires pour aboutir au démantèlement du réseau des bandits et autres inciviques qui courent les rues de toute la région du Sud-Kivu sans être inquiétés.

De source judiciaire, nous apprenons que le Dr Kakisingi, médecin directeur de la Clinique médicale de Bukavu, a été arrêté puis relâché pendant le week-end de la Nativité. Il lui est reproché le réemploi des seringues usagées avec la complicité de ses collaborateurs de la pharmacie de cette formation médicale.

Cette opération criminelle qui dure depuis 6 mois permet à la clinique de renflouer ses caisses au détriment de la santé de la population qui est exposée au danger de la pandémie du siècle : le SIDA. Ces révélations ont été faites par les proches du médecin dont la gestion hospitalière laisse à désirer. Il est donc imprudent d'employer les seringues de la clinique dont la stérilisation demeure douteuse.

Examen d'Etat 1993 : moins de candidats que prévus !

L'examen d'Etat sanctionnant la fin du cycle d'études secondaires pour l'année 1992-1993 s'est bien déroulé au Sud-Kivu où le nombre de 5.191 candidats inscrits à cette épreuve nationale, élèves finalistes et autodidactes confondus, n'a pas été atteint. Que d'élèves absents (81 au seul centre d'Uvira sur 2.171 appelés), empêchés ou pour la plupart dans l'impossibilité physique et financière de se présenter à la date inattendue aux différents centres d'examen !

En effet, après six mois de mille et un reports annoncés par le ministère de l'EPSP et autant de mois de préparations, de surmenage ou d'oubli (c'est selon) pour les élèves, d'aucuns ont pris avec moins de sérieux, la énième date annoncée par le gouvernement dit de large union nationale. A savoir celle du 20 au 23 décembre 1993. Tellement ils ont

compté des communiqués radiodiffusés et des messages phoniques de changement de dates aussi contradictoires que porteurs de désespoir et de découragement aussi bien des candidats que des formateurs-répétiteurs. Bien qu'il soit généralement admis que la répétition pendant quelques jours, et non durant des mois, est la mère des sciences.

L'inspecteur général adjoint chargé de l'enseignement secondaire dépêché à Bukavu pour la circonstance, M. Mena Bungi s'est dit satisfait du bon déroulement de cet examen au Sud-Kivu tant il est vérifiable qu'aucune irrégularité majeure n'a été enregistrée de son début à sa fin. Contrairement à Kinshasa où dix centres d'examen dans les zones de Lemba, Matete... ont vu leurs feuilles réponses volées par des inciviques, obligeant ainsi l'inspection générale de l'EPSP de

procéder à l'organisation d'une session spéciale d'examen.

Les inspecteurs de l'EPSP/Sud-Kivu et les surveillants qui ont boudé, non sans raison, les perdissons de 4 jours de surveillance de la session 1992-1993 de l'examen d'Etat (moins de 2 dollars US pour chacun) s'interrogent déjà sur la date du déroulement du prochain examen national, "l'exétat 1993-1994". A quand ? Lorsqu'on se chuchote déjà que la proclamation des résultats de "l'exétat 1992-1993" risque d'attendre six bons mois !

Aux Kinois de comprendre que Kinshasa n'est plus le Zaïre. A chaque province de l'Etat fédéral d'organiser prochainement son épreuve d'Etat conformément à son calendrier scolaire et de se soumettre de moins à moins à ceux imposés par la capitale du pays, compte non tenu des réalités de chaque coin. I.D.

Un camion de la Bralima pillé à Bukavu à la veille de la Saint-Sylvestre

La hausse des prix de la bière et d'autres produits de consommation dans la ville de Bukavu observée au cours du tout dernier trimestre 1993, plus particulièrement à partir de la réforme monétaire initiée par le gouvernement dit de large union nationale et de salut public a donné naissance à une nouvelle classe "d'opposants socio-économiques", plus radicaux que ceux de la politique.

Judi 30 décembre 1993 vers 15 heures. Le camion Magirus du SRD (Service rendu à domicile) de la Bralima/Bukavu que conduisait le chauffeur Shababirhi Karhebwasa s'arrête devant l'hôtel-bar Rumama, quartier Panzi, sur l'avenue Major-Vangu en zone urbaine d'Ibanda. A la veille de la saint-Sylvestre, les jeunes de ce bouillonnant quartier, pour la plupart désoeuvrés, qui ont l'habitude de se la couler jusqu'à la fête de Nouvel an

apprennent par la voie des ondes que le prix de la bière Primus est passé du simple au double. Un casier revient à 485 NZ, (et aujourd'hui à 600 NZ) prix de la Bralima au SRD, annonce clairement le pilote du "bateau ivre", objet de convoitise des disciples de Bacchus !

Que va-t-il se passer ? Un groupe de badauds dits "acquis au changement rapide" auquel s'associent les "Sambwisa Essence" profiteront de la distraction du chauffeur pour piller le véhicule en stationnement. Bilan : 510 casiers dont une centaine remplis des produits sont volatilisés en l'espace de 10 minutes ! Le pare-brise cassé, une batterie détachée et vite vendue aux passants, les recettes de la journée sans trace et le conducteur roué des coups pendant qu'il tente un redémarrage en trompe pour sauver le reste du camion. En vain.

La gendarmerie arrivera tardivement pour faire un constat amer, sans interlocuteur. Les pillards ayant pris la poudre d'escampette à travers les taudis qui sentent la misère noire, le chanvre et l'alcool !

Le moins que l'on puisse dire est que ce mini-pillage organisé et savamment exécuté par une poignée de la jeunesse délinquante de Bukavu reste condamnable en tant qu'acte de vandalisme et de destruction méchante. Mais le triste événement peut servir de leçon aussi bien aux consommateurs qu'à la Bralima, la seule société productrice de la bière et autres boissons gazeuses de tout l'ex-Kivu. Ne faut-il pas à cette société brassicole revoir sa politique commerciale, notamment en matière de fixation des prix et de distribution de ses produits, de l'usine au dernier des consommateurs ? Andou